



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION_BAFA_UFCV_2018

DÉCISION N° AU-18-267

EN DATE DU 06 SEPTEMBRE 2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier Denhez, 2^{ème} adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'organisme de formation agréé « UFCV » d'organiser un stage de « formation d'approfondissement B.A.F.A. » au Carré ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'UFCV, fixant les modalités d'organisation du stage de « formation d'approfondissement B.A.F.A. », qui se déroulera au Carré du 20 octobre au 25 octobre 2018, pour un effectif maximum de 10 stagiaires et un montant correspondant de 1 110 euros (110 euros par stagiaire) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour le Maire et par délégation

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la
santé,

Signé

Didier DENHEZ

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180906-lmc1H5541H1-AR Date de réception en Préfecture : 06/09/2018 Date de Publication : 06/09/2018
